

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 30 MARS 2015**

Une délégation du personnel s'est invitée à l'ouverture du conseil d'administration de la CMCAS. Par cette action, les professionnels de la CMCAS tenaient à faire part de leur total désaccord avec l'organisation syndicale FO, quant aux écrits les concernant dans Multiprise de mars, qu'ils jugent faux et inadmissibles.

Les délégations CFDT, CGC et CGT ont apporté leur soutien aux personnels et les ont remercié pour le travail fourni au service des bénéficiaires de la CMCAS de Lyon.

Le Président a proposé la mise au vote du droit de réponse demandé par le personnel, sur le prochain Multiprise. Proposition votée à l'unanimité du conseil d'administration (CFDT, CGC, CGT et FO).

1- VALIDATION PV DU 19 JANVIER 2015

Après quelques modifications : unanimité.

3 - SCI DOMAINE DE STE CROIX

- **Tarifs 2016** : Après débat sur le coût de location des espaces barbecue, les tarifs ont été approuvés par les délégations CFDT, CGC et CGT.
- **Terrain de camping** : A la demande de la mairie de Ste Croix, qui souhaite développer des activités pour les jeunes de la commune, le CA de la CMCAS a donné un accord unanime pour autoriser la vente du terrain non utilisé.
- **AG de la SCI** : elle aura lieu le 26 mai 2015. Le Président de la CMCAS invite un membre de chaque délégation du conseil d'administration, à assister à l'AG.

4 - CLOTURE DES COMPTES 2014

Après explication du service, le conseil d'administration a approuvé à l'unanimité les comptes 2014, qui seront présentés au vote de l'assemblée générale de la CMCAS, le 16 juin 2015.

2 - PISCINE DE BONNETERRE

Les charges prévisionnelles sont de 80 000€ pour 2015.

- En 2014, le nombre total d'entrées est de 2148 :
- 396 bénéficiaires représentant 1676 entrées.
 - 472 entrées «invités»

Devant le coût de fonctionnement et celui des investissements indispensables à l'ouverture, les délégations CFDT, CGC et FO ont voté la suspension de l'ouverture en 2015. Le Président de la CMCAS missionne la commission budget patrimoine pour réactualiser les devis de remise aux normes de la piscine et des installations inhérentes.

5 - POINT AG DU 16 JUIN 2015

Une information a été faite aux Directions, qui doivent détacher les délégués désignés par leur organisation syndicale.

PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION LE 8 JUIN 2015

